

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (Marieville).

Diocèse de Nicolet. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie ; du 15, Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Diocèse de Pembroke. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (Brudenell et Quyon).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (CATHEDRALE), Ferme-Neuve, Notre-Dame-du-Laus, de la Sagesse, de Pontmain et du Divin Pasteur.

Diocèse d'Haileybury. — Du 14 septembre, la sainte Croix (CATHEDRALE).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	11 septembre.	— Charlemagne.
Mercredi,	13	— Saint-Bruno.
Vendredi,	15	— Verchères.
Dimanche,	17	— Sainte-Thérèse.

LISONS NOTRE PAROISSIEN

LA réforme opérée dans l'office divin par le grand pape Pie X a eu pour résultat de dégager le *propre* du *temps* de la frondaison luxuriante dont insensiblement, en ces derniers siècles, l'avait recouvert le *propre* des *saints*.

Les offices du dimanche, ces précieux legs de l'antiquité, très souvent réduits jusqu'ici à une simple commémoration, ont été réintégrés en leur place. Ils ont reparu en toute leur ampleur, avec leurs formules vénérables et leurs riches mélodies. Les fêtes des saints, en semaine, en sont le vivant commentaire, car nos frères du ciel ont opéré leur salut et mérité leur gloire éternelle par l'observation attentive des préceptes et des conseils du Maître, que la liturgie dominicale est destinée spécialement à rappeler au peuple chrétien. Ainsi le cycle des offices divins se présente, de nouveau, formant un harmonieux ense-